

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14734**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Management des organisations, spécialité Métiers de la comptabilité : gestion de portefeuille clients d'experts comptable

Nouvel intitulé : Management des organisations, spécialité Métiers de la comptabilité : gestion de portefeuille clients d'experts comptable

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Administrateur(trice) général(e) du CNAM, Recteur d'Académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

314 Comptabilité, gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la licence professionnelle « Gestion de portefeuille clients d'experts-comptables » pourra :

Définir ou mettre en oeuvre les méthodes et procédures en matière de contrôle comptable, veiller à leur application et proposer des améliorations

Elaborer et mettre en oeuvre le plan d'audit annuel d'une structure ou déterminer et superviser les missions d'audit

Préparer les éléments nécessaires à un audit, les transmettre au commissaire aux comptes, au contrôleur de gestion, ... ou les analyser

Contrôler la régularité, la fiabilité des opérations réalisées et des états financiers des structures

Identifier et révéler les irrégularités ou les inexactitudes repérées lors d'enquêtes ou de vérifications

Il devra avoir acquis des compétences de base dans les cinq domaines professionnels suivants :

- production des comptes annuels
- vérification des obligations juridiques courantes des clients et capacité à analyser un contrat notamment afin d'en déterminer le mode de comptabilisation
- production des déclarations sociales
- production des déclarations fiscales
- conseils de gestion courante notamment à l'occasion de l'analyse des comptes.
- Ces compétences techniques doivent être associées à des compétences dans le domaine de la communication écrite, orale, en français et, pour des messages simples, en anglais.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire de la licence professionnelle « Gestion de portefeuille clients d'experts-comptables » exercera ses fonctions dans un cabinet d'expertise comptable ou une association de gestion et de comptabilité (AGC) afin d'assurer, sous la responsabilité d'un expert-comptable, le suivi des dossiers d'une clientèle allant de la TPE à la PME dont il faut produire les comptes annuels, les déclarations fiscales et sociales et qu'il faut conseiller dans les domaines comptables, fiscal, juridique et financier pour des questions courantes.

Cabinets d'expertise comptable et AGC

Responsable d'un portefeuille de clients avec possibilité d'évolution vers des fonctions de chef de mission.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1206 : Management de groupe ou de service comptable

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Tous les modules, à l'exception des UE 7 font l'objet d'une évaluation associant un examen écrit terminal et/ou un contrôle continu.

Le diplôme s'obtient avec une moyenne minimum de 10/20

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	

En contrat d'apprentissage	X	- l'administrateur général du Cnam ou son représentant, - le directeur national des formations ou son représentant, - le responsable de l'institut ou du centre spécialisé qui prépare cette certification ou son représentant, - le responsable pédagogique du titre, - deux enseignants responsables, - deux professionnels du domaine concerné par le titre professionnel.
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	- l'administrateur général du Cnam ou son représentant, - quatre enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant, - deux représentants qualifiés des professions concernées par le titre

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 juillet 2010 (n° d'habilitation 20100994)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 publié au JO n° 98 du 26 avril 2002

Références autres :

Arrêté du 28 juin 2012 (habilitation jusqu'en 2018-2019)

Pour plus d'informations

Statistiques :

environ 60 diplômés par an

Autres sources d'information :

cfa.cnam.fr
www.cnam.fr

Lieu(x) de certification :

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Île-de-France - Paris (75) []
Cnam
292 rue Saint Martin
75003 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Paris, Pays de la Loire, Haute-Normandie, Centre.

Historique de la certification :

Certification suivante : Management des organisations, spécialité Métiers de la comptabilité : gestion de portefeuille clients d'experts comptable